

Dossier suivi par
Pascal DEJOUX
IEN de la circonscription de Bayonne
En charge du dossier EPS

Sébastien CERGNUL
Marie Odile CONSTANS
Conseillers pédagogiques
départementaux

Téléphone
05.59.82.22.00
Mél

Sebastien.cergnul@ac-bordeaux.fr
Marie-odile.constans@ac-bordeaux.fr

2, Place d'Espagne
64038 Pau Cédex

Pau, le 13 avril 2017

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale

A

Mesdames et Messieurs les directeurs(trices)
d'école

A

Mesdames et messieurs les conseillers
pédagogiques de circonscription chargés de
l'EPS,

s/c de

Mesdames et Messieurs les inspecteurs(trices)
de l'éducation nationale

**Objet : Port du casque pour les conducteurs et passagers de cycle
âgés de moins de 12 ans**

Une nouvelle réglementation sur le port du casque pour les conducteurs
et passagers de cycle âgés de moins de 12 ans a été fixée par le décret
n° 2016-1800 du 21 décembre 2016. Ce décret est entré en vigueur le
21 mars dernier. Il vise à renforcer les règles de protection et de sécurité.

Ce décret précise notamment qu' «En circulation, le conducteur et le
passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de douze ans, doivent être
coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux
équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. »

J'invite donc les enseignants qui mettent en œuvre l'activité vélo avec
leurs élèves, à veiller à ce que ces obligations soient respectées pour
toute pratique sur la voie publique, en dehors de l'espace scolaire,
comme spécifié dans le décret ci-dessus indiqué.

Pour la pratique du vélo dans l'espace scolaire, le port du casque est
vivement recommandé, y compris pour les écoles maternelles. L'usage
du casque correctement porté et attaché fait également partie des
comportements à faire acquérir aux élèves.

Les conseillers pédagogiques départementaux en EPS restent à votre
disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Messieurs, l'expression
de considération distinguée.

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale


Pierre BARRIERE